



APPEL A PROJET

Projet d'Appui à la Compétitivité des Entreprises de Jeunes et de Femmes dans la filière mangue des régions des Hauts Bassins, des Cascades et du Sud-Ouest (PACE-JF)

A. Brève présentation

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique de la Mandature 2021- 2026, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF) entreprend de renforcer la compétitivité des entreprises de la filière mangue sur les marchés nationaux et internationaux à travers le Projet d'Appui à la Compétitivité des Entreprises de Jeunes et de Femmes dans la filière mangues des régions des Hauts Bassins, des Cascades et du Sud-Ouest (PACE-JF)

L'objectif général du PACE-JF est de contribuer à identifier des entreprises de la filière mangue à fort potentiel de croissance afin de leur apporter un accompagnement susceptible de leur permettre d'augmenter leur productivité, d'améliorer la qualité de leurs produits selon les normes nationales et internationales requises.

L'identification des entreprises à accompagner est faite à travers un processus de sélection à la suite d'un appel à candidatures public.

B. CRITERES D'ELIGIBILITE

Sont éligibles au PACE-JF 2023, les entreprises au sens de la loi n°015-2017/AN du 27 avril 2017 portant loi d'orientation, de promotion des petites et moyennes entreprises au Burkina Faso. Pour être éligible, le promoteur d'entreprise devra :

- avoir une entreprise intervenant dans la chaîne de valeur de la filière mangue au Burkina Faso ;
- justifier d'au moins une année d'activité dans la chaîne de valeur de la mangue;
- justifier de l'existence légale de son entreprise ;
- être âgé d'au moins 18 ans pour les femmes et de 18 à 35 ans pour les hommes ;
- Avoir un projet qui s'inscrit dans le cadre du développement de son entreprise et qui a un impact social, économique et/ou environnemental mesurable sur son territoire.

C. LES CRITERES SPECIFIQUES

L'appréciation des critères spécifiques se fera à travers l'examen des informations sur l'entreprise et son projet de développement par un jury qui sera mis en place à cet effet. Ces critères portent sur :

- la maîtrise de l'activité ;
- le caractère innovant de l'activité et des produits ;
- le potentiel de développement de l'entreprise ;
- le potentiel de création d'emplois ;
- la pertinence du projet de développement de l'entreprise ;
- la disposition d'un site de production fixe en règle vis-à-vis de la réglementation en matière d'installation d'unité de transformation.

La vérification des critères spécifiques intervient après celle des critères de base. Elle se fera en trois étapes à savoir : une analyse des projets de développement des entreprises, des visites d'entreprises et des entretiens avec les promoteurs.

D. CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont à soumettre sur la plateforme dédiée à cet effet. Ils doivent contenir les éléments ci-dessous et être présentés dans l'ordre indiqué :

- Un CV (parcours, expérience, motivations et ambitions) ;
- Une présentation juridique de l'entreprise (date de création, forme juridique, numéro d'enregistrement au registre de commerce, gouvernance, nombre de salariés...)
- Une présentation commerciale de l'entreprise (offre, environnement, marché, clients, distribution, commercialisation...)
- Une présentation des éléments financiers de l'entreprise sur l'exercice N-2 et N-1 (bilan comptable ou compte d'exploitation...)
- Une présentation détaillée du projet de développement à soutenir (perspectives de développement, impacts sociaux, économiques et environnementaux, création d'emploi, besoins matériels...).
- Joindre obligatoirement les pièces suivantes :
 - o une copie de la pièce d'identité du principal promoteur ;
 - o une copie du RCCM ou tout autre registre équivalent ; une copie de l'IFU ;
 - o une attestation de situation fiscale datant de moins de 1 mois ; une attestation de situation cotisante.

NB : Les dossiers incomplets ou ne remplissant pas les critères indiqués seront rejetés par défaut. Le dossier de candidature devra être rempli en langue française.

E. VALEUR ET DESTINATION DES PRIX

Les prix seront offerts sous forme de pack de service en fonction des besoins des entreprises identifiées. Les valeurs des prix seront comprises entre 2 000 000 F CFA et 5 000 000 F CFA.

A la suite de la publication des résultats, un contrat d'objectif fixant les conditions d'utilisation du prix sera signé entre la CCI-BF et chaque lauréat.

F. DESTINATION DES PRIX

Les prix décernés sont destinés au financement des activités liées :

❖ **au renforcement des compétences de l'entreprise par :**

- la formation en management, gestion et fiscalité,
- la formalisation de documents juridiques,
- l'élaboration de plans d'affaires de développement et le coaching bancaire.

❖ **à la facilitation de l'accès au marché notamment :**

- la protection de la propriété industrielle (marques, noms commerciaux, dessins et modèles industriels, etc.) ;
- la mise aux normes, la certification et labellisation des produits,
- la participation aux foires et salons nationaux et internationaux.

❖ **au développement des capacités productives de l'entreprise**

- l'achat d'équipements et de matériels de production,
- l'achat de matières premières,
- la mise à niveau de l'outil de production.

G. COMITE TECHNIQUE DE SELECTION

Un comité technique de sélection (CTS) pluridisciplinaire sera mis en place pour assurer la qualité et la transparence du processus de sélection des lauréats. Il sera composé :

- d'experts dans l'accompagnement des entreprises ;
- de techniciens de la transformation agroalimentaire ;
- de spécialistes en finance et économie.

H. CHRONOGRAMME

Le chronogramme de réalisation du PACE-JF 2023 est présenté dans le tableau ci-après.

| PERIODE | ÉTAPE DE LA SELECTION |
|---------------------------|---|
| 12 juin 2023 | Lancement de l'appel à projets |
| 14 au 25 juin 2023 | Réception des dossiers |
| 26 juin au 2 juillet 2023 | Sélection et analyse des dossiers <ul style="list-style-type: none">• Vérification des dossiers déposés• Présélection des dossiers éligibles• Analyse des dossiers éligibles et présélection des unités à visiter• Visite des unités présélectionnées et entretien de sélection final• Délibération et identification des Lauréats des prix |
| 5 Juillet 2023 | <ul style="list-style-type: none">• Cérémonie de présentation des résultats |
| Juillet à décembre 2023 | Accompagnement technique et financier des lauréats |

COMMENT CANDIDATER ?

Les dossiers de candidature sont à soumettre sur la plateforme : <https://urlz.fr/mg8R>

Un accusé de réception sera systématiquement envoyé aux structures habilitées/bureaux d'études pour toute candidature déposée.

Le présent appel à candidatures est ouvert sur la période du 14 au 25 juin 2023 à **17 heures Temps Universel**.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Personnes ressources :

Madame Monique KONATE, CCI-BF siège Ouaga E-mail : monique.konate@cci.bf , tel/ 76 62 70 10

Madame Eveline KONATE , Direction régionale CCI-BF de Bobo , E-mail : eveline.konate@cci.bf , tel/ 71 58 71 36

Madame Colette SOME, Délégation Consulaire régionale des Cascades, E-mail : colette.some@cci.bf , tel/ 70 73 61 92

Monsieur Ismaël TRAORE , Délégation Consulaire régionale du sud-ouest , E-mail : ismael.traore@cci.bf, tel :

La CCI-BF, l'excellence au service d'un secteur privé prospère !